



47ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Erythrée

Genève, le 21 juin 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La situation des droits de l'homme en Erythrée reste préoccupante et la Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son travail.

La Suisse appelle le gouvernement érythréen à renforcer la coopération avec tous les mécanismes des droits de l'homme et à engager un dialogue constructif avec le Rapporteur spécial. Nous encourageons la coopération technique avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et soulignons l'importance de progresser sur les critères établis par l'ancienne Rapporteuse spéciale. La Suisse estime urgent d'avancer sur le renforcement de la justice et de l'Etat de droit ; la réforme du service national et militaire ; la liberté de religion, d'association, d'expression et de la presse ; ainsi que la lutte contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et la promotion des droits des femmes.

La Suisse partage les inquiétudes du Rapporteur spécial concernant des allégations de violations et atteintes aux droits de l'homme ainsi que de violations du droit international humanitaire commises, entre autres, par l'armée érythréenne dans la région du Tigré en Ethiopie. Ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Pouvez-vous élaborer sur le type de mesures concrètes nécessaires pour établir l'Etat de droit et créer un environnement sûr, porteur et libre pour les membres de l'opposition politique, les médias indépendants et les organisations indépendantes de la société civile?

Je vous remercie.